

Paris, le 30 août 2011

Daniel GOLDBERG

*Député de la Seine Saint-Denis
Conseiller municipal de La Courneuve*

Monsieur Olivier LEBERQUIER
Secrétaire du syndicat CGT
FRALIB
Avenue Pic de Bertagne
13420 GEMENOS

Réf : DG/CP/1107-46

Monsieur le Secrétaire,

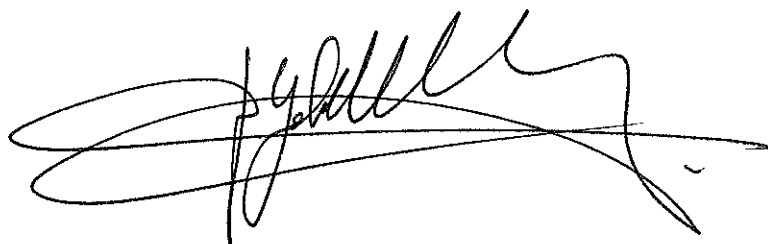
Suite au dossier que vous m'avez adressé concernant la lutte que vous menez pour la sauvegarde de l'entreprise et des emplois de *Fralib*, je souhaite vous assurer de mon soutien au combat que vous menez, que je sais soutenu par mes collègues des Bouches-du-Rhône.

Ce dossier étant emblématique d'une volonté de disparition de l'outil industriel par une multinationale, je vous prie de trouver ci-joint la copie du courrier que je viens d'envoyer au Ministre de l'Industrie pour lui demander de se mobiliser afin que l'activité de *Fralib* puisse se poursuivre.

Je pense qu'il faudrait étudier dans l'avenir la possibilité d'un droit pour les salariés dont l'unité est fermée sans raison suffisante par sa direction à une reprise de l'activité par les salariés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien cordialement,



Daniel GOLDBERG

Paris, le 30 août 2011

Daniel GOLDBERG

Député de la Seine Saint-Denis
Conseiller municipal de La Courneuve

Monsieur Éric BESSON

**Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie
et de l'Économie numérique
Ministère de l'Économie et des Finances,
139, rue de Bercy
75572 PARIS**

Réf : DG/CP/1107-46

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous alerter sur la situation de l'entreprise *Fralib* à Gémenos (Bouches-du-Rhône) où 182 salariés luttent de manière exemplaire, et avec un écho national, pour la sauvegarde de l'outil industriel et de leurs emplois.

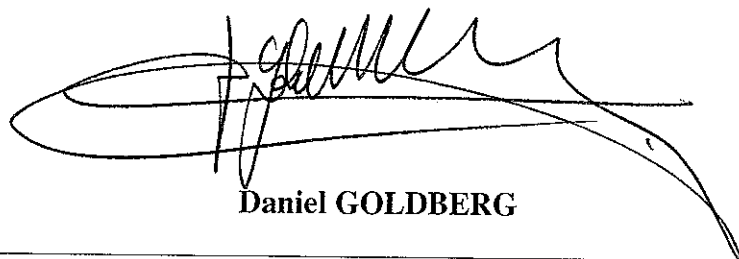
Cette entreprise de production de thé en sachets (dont le célèbre « *Thé Eléphant* ») est entrée voici quelques années dans le giron du Groupe *Unilever* qui souhaite fermer le site en arguant qu'il ne serait pas rentable. Les montages financiers opaques de l'entreprise rendent cette assertion difficile à vérifier. Il semblerait qu'une volonté de maximisation des bénéfices, incluant une suppression de cette marque, en soit la réelle motivation.

Alors que le personnel dispose des compétences nécessaires, d'une marque de renommée nationale et que l'outil pourrait être remis à niveau pour réintégrer les missions externalisées sur d'autres sites du Groupe, il apparaît qu'il serait possible de relancer l'activité du site. Les collectivités locales sont disposées à soutenir le projet.

Le groupe *Unilever* ayant une forte activité commerciale dans notre pays, source de bénéfices confortables pour lui, l'État dispose de moyens de pression sur cette entreprise pour qu'elle permette sa reprise par le collectif des salariés en cédant l'outil de travail, en assurant une charge de travail pendant une période transitoire. Je souhaite que l'État défende au mieux l'outil industriel en France.

Par le passé d'autres entreprises plus socialement responsables ont consenti un tel transfert d'une entité dont elles souhaitaient se séparer. Je souhaite que le Gouvernement fasse pression sur *Unilever* afin que ce groupe accepte une poursuite de l'activité de *Fralib*.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Daniel GOLDBERG